



DECLARATION LIMINAIRE AU CTPS DI DU 6 OCTOBRE 2009

Nous voici réunis aujourd'hui en partie suite à notre demande de bien vouloir vous plier aux exigences de la circulaire ministérielle du 26 août 2009, circulaire relative aux dispositions à mettre en oeuvre en cas de pandémie grippale, qui stipule je cite *«vous veillerez à consulter les instances de concertation compétentes que sont les CTP et CHS sur les différentes mesures contenues dans le plan de continuité de l'activité »*.

Toutefois, nous nous étonnons d'un ordre du jour réduit à ce sujet...

L'actualité douanière de notre direction inter-régionale se limiterait-elle à la gestion d'une pandémie improbable ?

Ceci dit, quand on voit les premières dispositions prises dans la direction du Havre suite aux deux cas de grippe déclarés, on a de quoi s'étonner ! Deux cas de grippe, deux traitements différents !

Et souhaitons que vous n'ayez fait preuve d'aucune initiative zélée dans vos plans de continuité de l'activité, à l'instar de certains directeurs régionaux !

Rien dans ce qui nous rassemble aujourd'hui sur la fermeture annoncée du CISD de Rouen.

Rien sur l'avenir des agents d'Honfleur qui sont dans le plus total abandon.

Rien sur la gestion prévisionnelle des effectifs.

Rien sur l'avenir sombre que vous réservez à la Surveillance.

Et pourtant, ce sont les agents qui sont au coeur de ces problématiques !

Et ils méritent un peu plus que des questions diverses dans un ordre du jour !

Ici comme ailleurs, au sein des instances paritaires centrales ou au sein de nos directions régionales, nous n'avons qu'un discours à la CGT : **oui la douane est socialement et économiquement utile** ! Nous l'avons prouvé et continuerons de le prouver, pour la défense des emplois, des missions et des implantations douanières sur tout le territoire ! Nous continuerons de nous battre pour assurer un avenir pérenne aux douaniers.

Je vous remercie de bien vouloir joindre cette déclaration au procès-verbal de séance.